

**VOICI COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE L'ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES**

- SEANCE DU JEUDI 17 MARS 2022 -

- RÉUNION EN AUDIOCONFÉRENCE ou PRÉSENTIEL -

- 1 CHAMIGNY – Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie (CACPB) 09h30**
- Projet d'arrêté préfectoral autorisant la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie à :
- agrandir l'usine de traitement d'eau potable de Chamigny,
 - prélever dans la nappe des alluvions de la Marne et dans la nappe de l'Yprésien pour alimenter l'usine d'eau potable,
 - rejeter dans la rivière Marne les eaux de lavage des filtres.
- Rapporteur : Mme Chloé CANUEL – Service police de l'eau de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France
- 2 MAISONCELLES-EN-BRIE – Société WIAME RM 09h55**
- Projet d'arrêté préfectoral portant autorisation environnementale à la société « WIAME RM » pour l'extension de ses activités de transit et de traitement de déchets située au Lieu-dit Étang Morillas sur le territoire de la commune de Maisoncelles-en-Brie.
- Rapporteur : Mme Adélaïde DUVAL – Unité départementale des Hauts-de-Seine de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France
- 3 CHESSY – Société SNC ALTAREA COGEDIM IDF EST 10h20**
- Projet d'arrêté préfectoral autorisant la société « SNC ALTAREA COGEDIM IDF EST » à construire et réhabiliter 143 logements à la ZAC de Chessy – « La Ferme du Château ».
- Rapporteur : M. Claude EBEL – Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne